

M. LE PRESIDENT.- Je laisse la parole à Doriane BECUE.

Mme BECUE.- Je répondrai pour Paul CHRISTOPHE qui s'excuse et qui m'a donné ses éléments. Les cahiers de doléances sont déjà disponibles au grand public et, à ce jour, trois personnes ont demandé à les consulter. Il paraît aujourd'hui incohérent d'ajouter une tâche supplémentaire à nos services des Archives départementales tout en sachant que ces cahiers sont déjà accessibles librement. De plus, numériser les cahiers de doléances représente un coût qu'il ne faut pas négliger dans cette période instable et incertaine. Notre budget est construit à l'euro près. Numériser ces cahiers est une dépense inutile. Il est bien évidemment important d'entendre les messages des citoyens, mais il faut rappeler que le contexte d'aujourd'hui n'est plus le même que dans la période relative au mouvement des gilets jaunes. Cette motion s'inscrit en décalage total par rapport aux réalités actuelles.

Nous sommes à la mi-2024. Ces cahiers ont été rédigés en 2019. Dois-je vous rappeler que nous avons connu une pandémie ? Les réalités d'aujourd'hui sont-elles les mêmes qu'en 2019 ? Permettez-moi d'en douter. Enfin, dois-je aussi vous rappeler qu'au-delà des cahiers de doléances, la parole a été donnée aux citoyens dans sa manière la plus pure, le vote. Pour des raisons de forme, de fond et de cohérence, nous refusons bien évidemment l'adoption de cette motion.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

(Il est procédé au vote.) Les propositions du rapport no 1.1 sont rejetées à la majorité (Les membres des Groupes Socialiste, Républicain et Citoyen - Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits, votent pour. Les membres du Groupe Union Pour le Nord votent contre).